

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2019

LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE AU 31 DÉCEMBRE 2018

UNE ACTIVITÉ DE CRÉDIT DYNAMIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT DE TAUX BAS

Synthèse

L'année 2018 fait ressortir un bilan économique en demi-teinte. La situation de l'emploi se dégrade avec la réduction des contrats aidés. Le mouvement des Gilets jaunes a fortement perturbé la fin de l'année, avec une paralysie presque totale de l'activité pendant plus de quinze jours. Néanmoins, hormis le ralentissement sur la fin d'année, l'activité économique a été globalement bien orientée dans la plupart des secteurs, et l'activité bancaire confirme ce dynamisme.

Conjoncture économique en 2018	La Réunion	France entière	Marché bancaire local en 2018	La Réunion	France entière*
PIB (milliards euros courants)	19,0	2 353,1	Établissements bancaires installés localement	20	650 ⁽¹⁾
PIB / hab (en euros)	22 200	34 292	Nombre de comptes ordinaires par habitant	0,97	1,26
Taux de croissance du PIB (volume)	1,7 %	1,7 %	Nombre de cartes bancaires par habitant	0,91	1,16
Inflation	1,8 %	1,8 %	Total bilan - actif (milliards euros)	28,6 ⁽²⁾	8 185
Taux de croissance du pouvoir d'achat	0,7 %	1,2 %	Encours de crédits (milliards euros)	23,3 ⁽²⁾	2 873,0 ⁽³⁾
Taux de croissance consommation des ménages	1,1 %	0,9 %	Créances douteuses brutes	0,920	
Taux de chômage	24,0 %	8,8 %	Encours de dépôts (milliards euros)	15,1 ⁽⁴⁾	3 330,5 ⁽³⁾

* données 2017

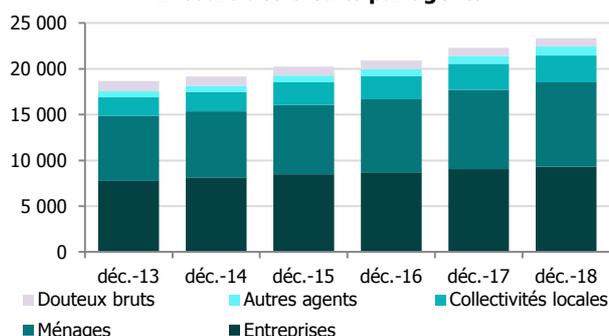
Sources : Insee pour les indicateurs de conjoncture, IEDOM pour les données du marché bancaire de La Réunion, Banque de France, ACPR pour France entière (2017)

(1) Nombre d'établissements « France entière » : total des établissements bancaires agréés par l'ACPR en 2018 - Source des données : rapport d'activité 2018 de l'ACPR.

(2) Établissements bancaires installés localement (ECIL) et établissements de crédit non installés localement (ECNIL) (3) France entière données 2017 : EC, ECS et SF uniquement. (4) ECIL uniquement

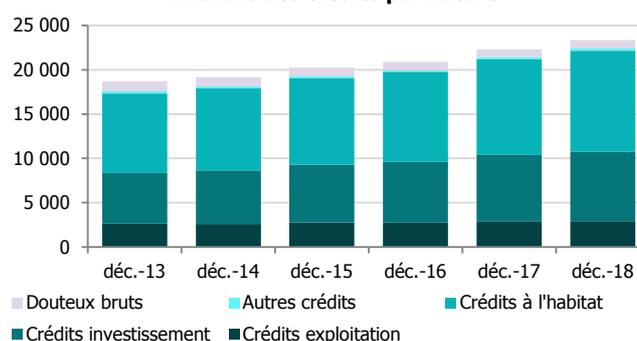
Le financement bancaire occupe en effet un rôle central dans le développement de l'économie. Fin 2018, les encours totaux de crédits à l'économie réunionnaise atteignent 23,3 milliards d'euros et affichent une sensible progression : +4,7 % sur un an. Cette hausse représente +1 056 millions d'euros sur l'année, en léger retrait par rapport à l'année précédente (+1 395 millions d'euros). La croissance des financements est tirée par les crédits consentis aux ménages (+6,3 % sur l'année, soit +548 millions d'euros), avec un dynamisme notable des crédits à la consommation (+8,1 % sur un an). Simultanément, la croissance des encours de crédits aux entreprises affiche une progression soutenue de +3,3 % dynamisée par les crédits d'investissement (+3,1 %) et les financements immobiliers des entreprises, notamment dans le logement social (+5,4 %).

Encours des crédits par agents



Source: IEDOM, données SURFI

Encours des crédits par nature



Source: IEDOM, données SURFI

Description d'ensemble de la place bancaire réunionnaise

Le marché du crédit à La Réunion reste relativement concentré. L'île compte 20 institutions (23 en 2010) soumises à la loi bancaire, qui participent au système d'intermédiation financière : 9 ont le statut d'établissement de crédit, 6 celui d'établissement de crédit spécialisé et 5 de société de financement. Leur nombre a baissé suite à plusieurs fusions, la dernière remontant à 2016 avec l'absorption de la Banque de La Réunion (BR) par la CEPAC. On dénombre également d'autres établissements intervenant dans le département comme la Caisse des dépôts et consignation (CDC) ou l'Agence française de développement (AFD), et également quelques sociétés spécialisées dans le crédit-bail ou l'affacturage.

En 2018, le marché de la distribution des crédits est dominé par le groupe des banques mutualistes (41,7 % du marché à fin 2018), tandis que les prêteurs institutionnels (AFD, CDC, Dexia) ou les prêteurs non installés affichent une part de marché de 32,2 %. Les banques commerciales (y compris la Banque Postale) affichent une part de marché de 14,8 % à fin 2018, contre 11,1 % pour les autres établissements locaux (établissements de crédit spécialisés et sociétés de financement).

Le financement de l'investissement

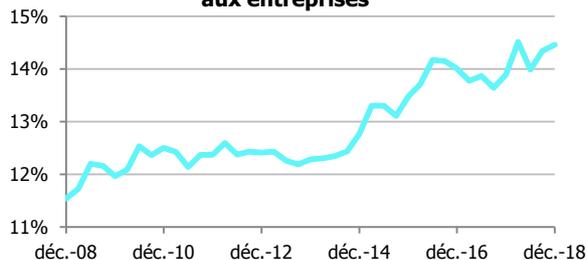
Les entreprises et les collectivités locales investissent

Les **crédits d'investissement**, pour l'ensemble des acteurs économiques s'élevaient à 7,8 milliards d'euros fin 2018, en hausse de 2,8 % par rapport à fin 2017, soit une croissance des encours de +277 millions d'euros sur un an. Ils s'inscrivent néanmoins en sensible ralentissement par rapport à l'année précédente, où ils avaient progressé de +10,2 % soit +699 millions d'euros. Il s'agit essentiellement de crédits à l'équipement, tandis que le crédit-bail affiche un peu moins de 8 % du total. À noter que le crédit-bail représente une proportion croissante des crédits d'investissement et de trésorerie aux entreprises, passée en quelques années de 11 % en 2012-2013 à plus de 14 % en 2018, tandis que son usage demeure pratiquement nul pour les administrations publiques locales.

Les encours de crédits d'investissement aux entreprises enregistrent une croissance solide en 2018 de +3,1 % (+127 millions d'euros), en repli toutefois par rapport à l'année précédente (+8,5 % en 2017, soit +315 millions d'euros en encours). En leur sein, les financements consentis par les prêteurs institutionnels diminuent légèrement en 2018, alors qu'ils avaient été le principal moteur de croissance en 2015 et 2016. Ainsi en 2018, ce sont uniquement les établissements de crédit locaux, banques et sociétés de financement, qui contribuent à la hausse des crédits d'investissement des entreprises.

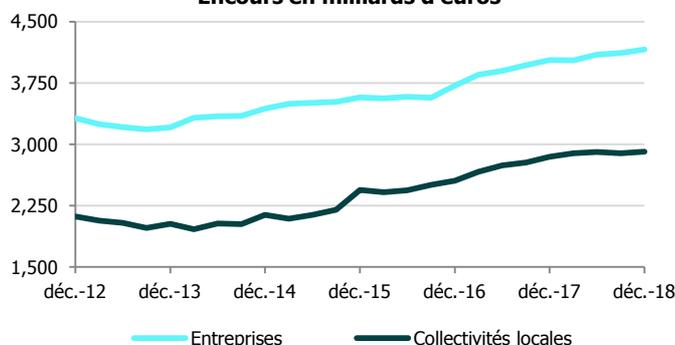
Les collectivités locales sont à La Réunion un acteur majeur du développement économique, avec des investissements importants notamment en termes d'infrastructures et d'équipement. L'essentiel des besoins de financement bancaire des investissements des collectivités locales est toujours assuré majoritairement par les prêteurs institutionnels, notamment l'AFD et la CDC. En 2018, les encours des crédits d'investissement consentis aux collectivités locales ont progressé modérément (+0,8 % après +11,0 % en 2017). Ils atteignent fin 2018, un encours de 2,8 milliards d'euros, financés à 77,8 % par les prêteurs institutionnels.

Poids du crédit-bail dans les financements aux entreprises



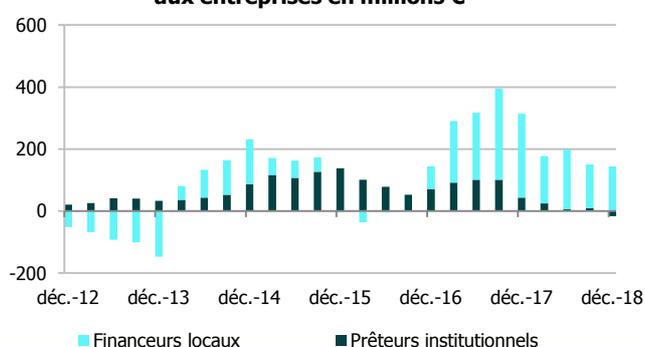
Source: IEDOM, données SURFI

Encours des crédits d'investissement
Encours en milliards d'euros



Source: IEDOM, données SURFI

Variation annuelle des crédits d'investissement aux entreprises en millions €

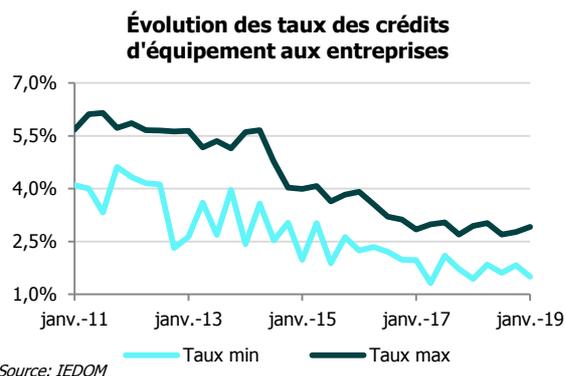


Source: IEDOM, données SURFI

Les taux de crédits aux investissements restent bas en 2018

Les conditions de financement consenties aux entreprises et aux entrepreneurs individuels sont restées stables au cours des derniers trimestres, s'établissant en moyenne entre 1,50 % et 2,91 % en janvier 2019 selon les tranches de montant des prêts consentis. Elles sont proches des taux observés un an auparavant, et en léger recul par rapport au trimestre précédent (taux compris entre 1,83 % et 2,77 %). Les taux les plus bas s'observent souvent sur les tranches de montant les plus élevées. Entre 2014 et 2019, les taux maximums des crédits d'équipement consentis aux entreprises ont diminué de près de 300 points de base et les taux minimums de près de 200 points de base, marquant un rétrécissement de la fourchette des taux consentis.

Les taux des crédits d'équipement consentis aux entrepreneurs individuels s'affichent pour leur part à un niveau légèrement plus élevé, atteignant 2,39 % en moyenne en janvier 2019, soit un niveau stable par rapport à 2018.



L'accès au crédit pour les TPE constitue un enjeu particulier

Selon les données du Service central des risques¹, 46 % des encours sont octroyés aux PME, 33 % aux grandes entreprises et 21 % aux très petites entreprises (TPE). Sur les années récentes, la progression des encours de crédits a davantage concerné les grandes entreprises, avec une hausse de 13 % en moyenne par an sur 2014-2017. Les PME ont connu une hausse de leur encours de 5 % par an en moyenne sur la même période, tandis que les TPE ont vu leurs crédits diminuer (-2,6 % par an en moyenne sur la même période). L'accès au crédit pour les TPE constitue un enjeu particulier. L'enquête menée par l'IEDOM sur l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises dévoile notamment que les TPE et PME réunionnaises sollicitent plus souvent des crédits qu'en métropole, mais obtiennent moins souvent satisfaction. Par ailleurs face à un besoin de financement (trésorerie ou investissement), une part importante de ces entreprises ne sollicite pas de crédit par autocensure (notamment, car elles anticipent une réponse négative ou par volonté de principe de ne pas s'endetter). Ceci est particulièrement marqué chez les TPE : l'autocensure constitue le principal obstacle face à un besoin de financement (voir « [L'accès au crédit des petites et moyennes entreprises à La Réunion au deuxième trimestre 2018](#) »).

ANALYSE SECTORIELLE : IMPORTANCE DES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER DANS L'EXPOSITION DES BANQUES

L'activité bancaire réunionnaise demeure toujours fortement exposée aux secteurs de la construction et de l'immobilier. Les encours sur les entreprises de ces deux secteurs représentent 62,4 % du total des crédits mobilisés et mobilisables fin 2018 (soit 11 milliards d'euros) selon le Service central des risques (SCR). Les secteurs de l'industrie et du commerce représentent pour leur part chacun un peu plus de 9 % du total des encours.

En 2018, le secteur des activités immobilières progresse plus rapidement que l'ensemble des risques (+4,2 % sur un an contre +3,1 % pour le total), tandis que les secteurs du commerce et de l'industrie enregistrent des baisses de leurs encours de risques (respectivement de -0,1 % et de -2,8 %). Les secteurs qui connaissent la plus forte augmentation de leurs encours sont le secteur de la communication (+52 % sur un an) et le secteur des activités financières et d'assurance (+19,5 % sur un an).

Le financement de l'immobilier

Le financement de l'immobilier des entreprises est principalement assuré par la CDC

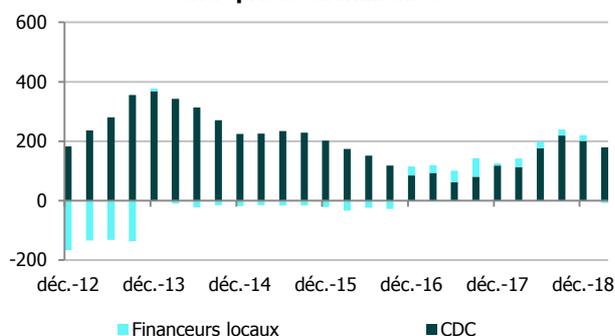
À fin décembre 2018, les encours de **crédits immobiliers** consentis aux entreprises s'élevaient à 4,3 milliards d'euros, en hausse de +6,9 % sur un an (soit +220 millions d'euros sur un an) après +3,2 % en 2017 (+126 millions d'euros). Le principal pourvoyeur de ces financements est la Caisse des dépôts et consignation (CDC), devenue Banque des Territoires en 2019, qui intervient à hauteur de plus de 83 % des encours de ce secteur d'activité. Depuis la crise financière des années 2007-2009, le secteur bancaire traditionnel s'est retiré du financement de la promotion immobilière, dont certains programmes sont encore aujourd'hui traités en contentieux. C'est le secteur de la construction de logements sociaux, sous l'égide des principales SEM et sociétés immobilières du département, financées essentiellement par la CDC, qui s'est substitué au marché des promoteurs privés. Ces dernières représentent un encours de risques de 3,9 milliards d'euros. À noter que la filiale CDC Habitat a repris les actifs de plusieurs SEM ou sociétés immobilières du département (la SIDR et désormais la SODIAC). Collecteur du livret A et

¹ SCR, champ des entreprises hors activités immobilières et hors holdings, données 2017.

principal contributeur au financement du logement social, les encours de la CDC ont progressé de 6,9 % en moyenne par an entre fin 2008 et fin 2018 sur ce marché.

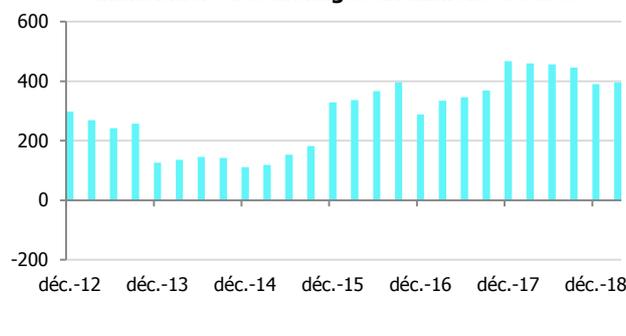
Les établissements locaux ont en revanche fortement réduit leur financement sur ce marché sur cette même période, coupant les crédits à la construction après les années de bulle immobilière 2005-2008. L'exposition des établissements locaux au financement de la construction s'est ainsi fortement réduite. Les établissements bancaires recommencent néanmoins désormais à financer des promoteurs immobiliers favorablement connus, pour des programmes de taille modeste, afin de ne pas répéter les dérives des années 2007-2008.

Variation annuelle des crédits immobiliers aux entreprises en millions €



Source: IEDOM, données SURFI

Variation annuelle des crédits immobiliers des ménages en millions d'euros



Source: IEDOM, données SURFI

Le marché du financement de l'habitat des ménages est porteur

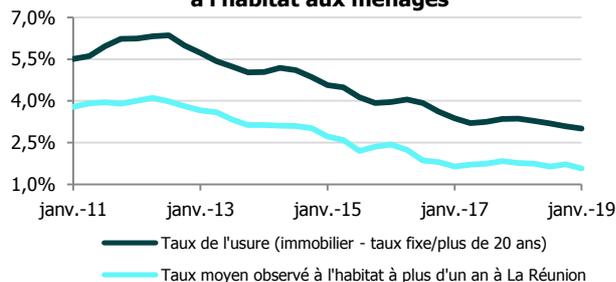
Les encours de crédits à l'habitat en faveur des ménages progressent de +5,8 % en 2018 (soit une variation d'encours de +390 millions d'euros sur un an), en léger ralentissement par rapport à l'année précédente (+7,5 % en 2017 soit +467 millions d'euros). Cette évolution témoigne de la persistance du regain d'activité et de transactions constatées dans le secteur immobilier. Les ventes de logement ont en effet continué à progresser en 2018, bien qu'à un rythme plus mesuré qu'en 2017 : le montant des ventes immobilières (anciens et nouveaux logements, estimé par les montants de l'assiette des droits de mutation) a progressé de +4,3 % en 2018 après +15,3 % en 2017.

Les financements du logement aux ménages représentent toujours une forte proportion des crédits totaux qui leur sont octroyés (7,1 milliards d'euros fin 2018, soit 77,1 % du total des encours aux ménages). À noter que, lorsqu'elle est réalisée par des établissements prêteurs extérieurs au département, l'activité des cabinets de courtiers spécialisés en crédit (rachats de prêts pour rééchelonnement ou octroi à de meilleures conditions) échappe au champ d'analyse.

Les taux de crédits à l'habitat des ménages demeurent particulièrement faibles

Les conditions moyennes des crédits à l'habitat des particuliers sont demeurées particulièrement basses et stables tout au long des années 2017 et 2018, proches de 1,7 %. Elles ont même enregistré un plus bas historique en janvier 2019 pour atteindre 1,57 %. Pour mémoire, les taux moyens de crédits immobiliers observés étaient supérieurs à 4 % en 2012, et ils approchaient encore de 2,4 % jusqu'en 2016. Ce maintien de conditions de taux particulièrement favorables s'explique notamment par la poursuite de l'abaissement des taux de l'usure sur les prêts immobiliers. Le taux de l'usure à taux fixe d'une durée de 20 ans a ainsi reculé tout au long de l'année 2018 pour s'établir à 3,01 % en janvier 2019. Pour mémoire, les taux de l'usure sur les prêts immobiliers à taux fixe s'élevaient encore à près de 7 % en 2012.

Évolution des taux des crédits à l'habitat aux ménages



Sources : IEDOM, Banque de France

DES INCITATIONS FISCALES EN FAVEUR DU SECTEUR DU LOGEMENT

Depuis 1986 et l'entrée en vigueur de la loi Pons, l'État a mis en place des incitations fiscales spécifiques à l'Outre-mer, notamment la défiscalisation, afin d'encourager l'investissement locatif (mais également l'accession à la propriété) et dynamiser la construction de logements dans ces territoires. Les différentes mesures successivement mises en place ont permis de répondre de manière quantitative à ces besoins. Cependant, ce développement s'est fait en décalage avec les besoins d'une grande partie des ménages réunionnais. À partir de 2009, la Loi pour le développement économique des outremer (Lodeom) a orienté l'aide fiscale vers le logement social, dynamisant ce secteur et permettant une meilleure adéquation entre l'offre de logement et la demande des Réunionnais. L'aide fiscale se cumule avec les subventions au titre de la Ligne budgétaire unique (LBU) délivrée par le ministère des Outre-mer, qui regroupe des aides à la pierre destinées à la construction et à la réhabilitation de logements aidés, ainsi qu'à leur amélioration, la résorption de l'habitat insalubre, l'aménagement et l'accession à la propriété.

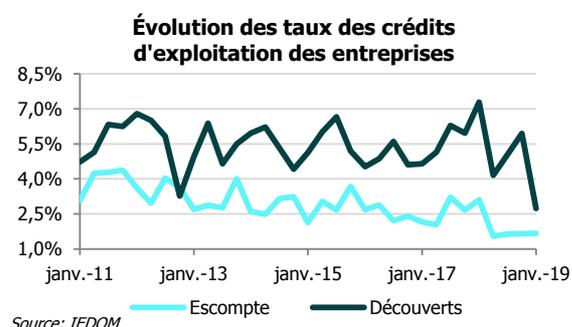
Les crédits d'exploitation des entreprises et des collectivités locales toujours en retrait

Les encours de **crédits d'exploitation** aux entreprises continuent de se contracter en 2018 (-5,4 % soit -50 millions d'euros sur un an) après une baisse importante en 2017 (-8,7 % soit -90 millions d'euros par rapport à 2016). La plupart des modes de financement de l'exploitation des entreprises reculent, tout particulièrement l'escompte de créances commerciales (-5,4 % en 2018 après -13,7 % en 2017), l'affacturage (-6,7 % en 2018 après -7,8 % en 2017) et les comptes ordinaires débiteurs (-6,2 % en 2018 après -5,9 % un an auparavant). Cette évolution va de concert avec la poursuite d'une hausse sensible des dépôts à vue des sociétés non financières (SNF). Elle s'explique par la rémunération très faible des placements proposés par les banques, potentiellement à taux négatifs. Elle traduit aussi vraisemblablement une amélioration de leur situation en termes de trésorerie en fin d'année, malgré les blocages subis lors du mouvement des *gilets jaunes* et les difficultés financières qui ont pu en découler pour les entreprises.

Les crédits d'exploitation ne représentent qu'une proportion assez faible des encours de crédits consentis aux entreprises (9,5 % en 2018). À l'inverse, les financements d'exploitation consentis aux collectivités locales progressent sensiblement en 2018, s'affichant en hausse de +93,4 % sur l'année (soit +43 millions d'euros), mais ceux-ci ne représentent néanmoins qu'une proportion minimale des financements consentis aux collectivités locales (3 % de l'ensemble des crédits).

Des taux de crédits d'exploitation aux entreprises en baisse en 2018

Les taux moyens des découverts consentis aux sociétés non financières ainsi que de l'escompte commercial évoluent favorablement en 2018, avec toutefois des amplitudes importantes d'un trimestre à l'autre. Ils s'affichent ainsi respectivement en baisse de -455 points pour les découverts et de -144 points pour l'escompte entre janvier 2018 et janvier 2019. Ces évolutions sont néanmoins en contradiction avec les taux moyens maximums et minimums calculés par tranche de crédit, qui progressent légèrement entre ces deux dates (entre +19 points et +53 points selon les tranches et selon les types de crédits). L'évolution favorable des taux moyens observés provient ainsi essentiellement d'un effet de structure.



Les taux de financement à court terme des entreprises s'inscrivent néanmoins dans une perspective de diminution régulière des taux sur plus longue période, avec des baisses moyennes qui dépassent 200 à 300 points de base entre début 2011 et début 2019.

Les taux consentis aux entrepreneurs individuels s'affichent à des niveaux plus élevés en comparaison, car ils concernent essentiellement des tranches de financement moins élevées. Ainsi, les taux moyens observés sur les découverts s'établissent à 11,68 % pour les entrepreneurs individuels en janvier 2019 contre une moyenne de 2,73 % pour les sociétés non financières. Mais l'écart pour les découverts de montant inférieur à 25 000 euros est beaucoup plus faible entre les deux types d'entreprises, ressortant à 11,73 % pour les EI et à 10,63 % pour les SNF. Les entrepreneurs individuels recourent par ailleurs rarement à l'escompte commercial.

Les actifs financiers détenus par les entreprises sont très majoritairement des dépôts à vue

Les sociétés non financières détiennent pour 3,9 milliards d'euros d'actifs financiers au 31 décembre 2018, en hausse de +4,0 % sur un an (soit +147 millions d'euros). Très majoritairement, les actifs financiers détenus par les sociétés non financières sont des dépôts à vue, qui représentent 84,8 % des actifs financiers des entreprises à fin 2018. Cette proportion croît continuellement depuis 2014 où elle demeurait inférieure à 55 % (cette proportion était restée relativement stable auparavant autour de 50 %). La politique monétaire de refinancement à taux négatif menée par la Banque centrale européenne et la diminution concomitante des taux du marché monétaire ont en effet rendu peu intéressant la rémunération des dépôts à terme sans risque. Les placements indexés sur les taux de marché, qui représentent encore l'essentiel de l'épargne des sociétés non financières (hors dépôts à vue), soit 9,3 % des actifs financiers en décembre 2018, pesaient plus de 40 % des actifs financiers entre 2000 et 2011, et plus de 30 % jusqu'à début 2015.

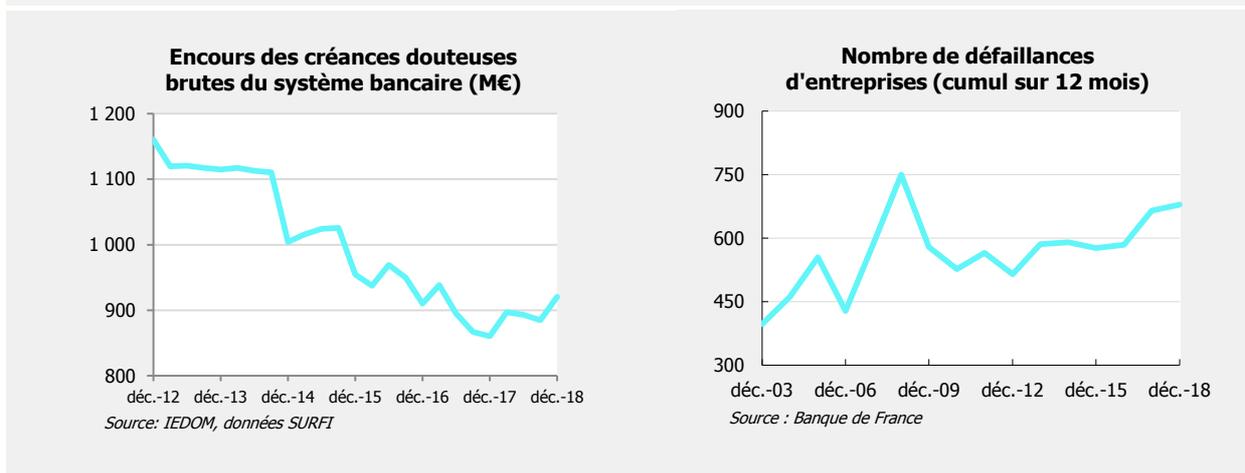


Jusqu'en septembre 2012, les encours des crédits de financement de l'exploitation des entreprises représentent autour de 50 % de l'ensemble des actifs financiers détenus par les entreprises réunionnaises auprès du système bancaire. Depuis lors, la moindre utilisation des financements de l'exploitation par les entreprises et la croissance de leurs actifs financiers détenus a

réduit cette proportion. Fin 2018, les financements bancaires consentis aux entreprises ne représentent plus que 25,6 % de leurs actifs détenus.

Parmi les autres clientèles, les sociétés d'assurance et de capitalisation représentent l'un des principaux autres détenteurs d'actifs financiers (307 millions d'euros fin 2018 en hausse de +4,0 % sur un an) avec les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) qui détiennent de 528 millions d'euros d'actifs (+4,9 %). Les collectivités publiques locales disposent pour leur part d'actifs financiers à hauteur de 53 millions d'euros (+17,3 %) derrière les administrations de sécurité sociale (117 millions d'euros en hausse de +259 % sur un an).

INDICATEURS DE VULNERABILITE DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE



La sinistralité reste faible en 2018

Les encours de créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit ont légèrement progressé en 2018 (+7,0 %, soit +60 millions d'euros) pour s'établir à 920 millions d'euros. L'encours avait baissé de près de 300 millions d'euros entre 2012 et 2017 en lien avec des cessions de créances douteuses à des cabinets de recouvrement spécialisés. À fin 2018, le taux de créances douteuses demeure néanmoins à son plus bas niveau historique à 3,9 % contre 6,6 % à son maximum en 2012 (y compris les encours des prêteurs institutionnels, qui ne déclarent pas de douteux). Le taux de provisionnement des créances douteuses des établissements financiers intervenant dans le département continue de diminuer pour s'établir à 43,4 % à fin 2018, contre 45,7 % un an auparavant et près de 57 % entre les années 2011 à 2014.

Une hausse des défaillances d'entreprises

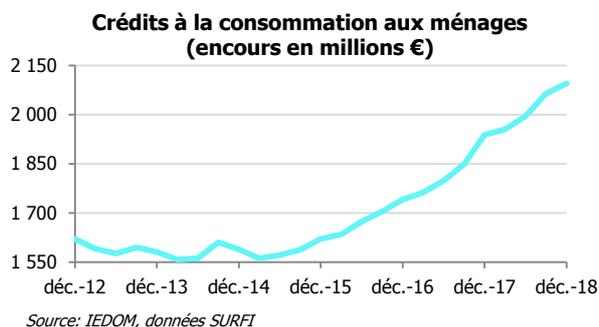
Le nombre de défaillances d'entreprises continue de progresser en 2018 (+2,1 % soit 679 défaillances enregistrées sur l'année) après une année précédente déjà en notable hausse (+14 % en 2017). Les sociétés du secteur de la construction représentent plus d'un quart des défaillances, en augmentation de 12 % en 2018. Les défaillances progressent particulièrement dans le secteur des services aux ménages (incluant notamment le secteur associatif) et celui des activités techniques et de services administratifs (Nota : le nombre de défaillances de 2018 est corrigé des défaillances de SNC de défiscalisation, 489 sur l'année, qui correspondent en réalité à la liquidation judiciaire de trois entreprises).

L'équilibre collecte/crédits s'est amélioré depuis la crise financière

Le système bancaire réunionnais local (hors prêteurs institutionnels) apparaît déficitaire en ressources clientèle, à hauteur de -520 millions d'euros globalement. Les excédents de ressources collectés auprès des ménages (différence entre les dépôts collectés et les crédits consentis), dépassent un milliard d'euros (en baisse néanmoins de 20 % par rapport à 2017) et compensent en partie les déficits des entreprises (-1,2 milliard d'euros, en amélioration régulière, +4 % par rapport à 2017) et ceux des autres agents économiques, dont les collectivités locales (-0,3 milliard d'euros en hausse de +29 %). Le système bancaire réunionnais présentait un niveau de déficit particulièrement élevé au moment de la crise financière (-2,2 milliards d'euros début 2009), constituant un facteur de fragilisation. Ce déficit a été en partie résorbé jusqu'en 2015.

Le financement de la consommation et l'épargne des ménages

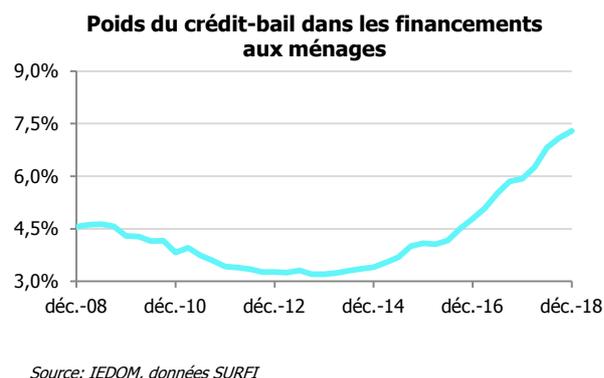
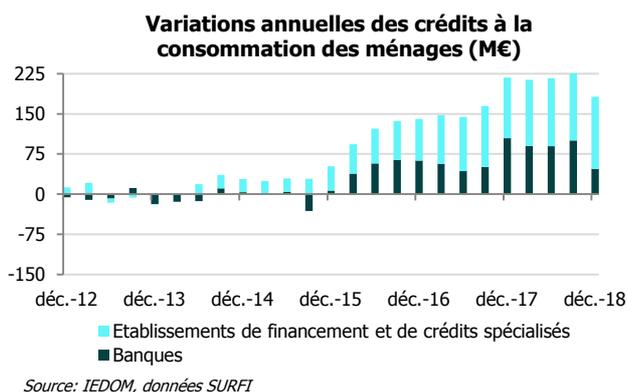
Les crédits à la consommation des ménages en forte hausse



Du côté des **crédits à la consommation**, la dynamique de croissance se poursuit en 2018, avec une hausse de +8,1 % des encours de crédits aux ménages (soit +157 millions d'euros sur un an) après une progression de +11,4 % enregistrée en 2017 (soit +198 millions d'euros). Cette très bonne tenue du marché du financement de la consommation des ménages contraste avec la croissance modérée enregistrée sur la période 2014-2016 (en moyenne +2,1 %) et la contraction importante sur les années de crise 2009-2014. L'évolution récente se retrouve dans les dépenses des ménages, notamment les achats automobiles : l'année 2018 constitue un nouveau record des immatriculations de véhicules neufs à 26 100 unités. L'encours atteint un plus haut historique, à 2,1 milliards

d'euros.

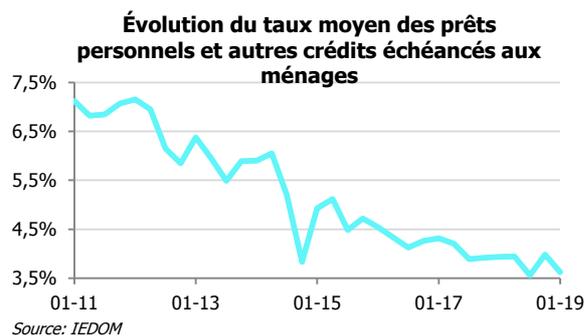
La forte croissance actuelle du financement de la consommation des ménages est essentiellement portée par les établissements de financement (Sorefi, CMOI, Sofider, BPCE Lease), axés sur la vente à tempérament et le financement direct de biens à travers des prescripteurs (concessionnaires automobiles, magasins d'ameublement...), dont les encours de financements consentis progressent de +12,3 % à fin 2018. Les crédits à la consommation octroyés par les établissements bancaires, principalement des prêts personnels non affectés, ne progressent en revanche que de +4,5 % à fin décembre 2018. À noter par ailleurs la progression sensible des encours de crédit-bail dont le poids dans les financements consentis aux ménages est passé d'à peine 3 % des encours en 2013 à plus de 8 % en 2018.



Les crédits à la consommation des ménages accordés à des taux historiquement faibles

Les taux des crédits à la consommation consentis aux ménages s'inscrivent également en baisse sensible ces derniers trimestres. En juillet 2018 et en janvier 2019, les taux moyens calculés des nouveaux octrois se sont situés autour de 3,50 %, contre plus de 4 % deux ans auparavant. En 2012, les taux moyens calculés se situaient plutôt aux alentours de 7 %, soit une diminution par deux en six ans.

La baisse contenue des taux de l'usure explique également en partie la diminution régulière du coût de ces crédits. L'usure est ainsi tombée début 2019 à 5,96 % pour les crédits à la consommation des ménages d'un montant supérieur à 6 000 euros. Il était à 11,48 % en janvier 2013 pour cette catégorie de crédit.



Une hausse de l'épargne des ménages portée essentiellement par les dépôts à vue

Les actifs financiers détenus par les ménages atteignent 10,1 milliards d'euros à fin décembre 2018, en hausse de +2,9 % sur les douze derniers mois (+289 millions d'euros). Ils enregistrent une forte croissance des encours de dépôts à vue (+6,8 % à fin 2018, soit + 189 millions d'euros). L'épargne à long terme détenue par les ménages recule légèrement en 2018 (-0,5 %). Elle représente toujours la principale composante des actifs financiers détenus par les ménages (39,8 %). Elle pâtit d'un recul de toutes les formes de placement à long terme, à l'exception des contrats d'assurance-vie qui enregistrent une croissance des encours collectés de +2,4 % en 2018, et demeurent le placement privilégié des épargnants réunionnais, à 2,8 milliards d'euros.

Les placements indexés sur les taux de marché souffrent de l'absence de rentabilité de ces produits, que les banques ne

peuvent plus, ou ne souhaitent plus, rémunérer dans une conjoncture de taux monétaires négatifs. Leur encours a ainsi diminué de -0,6 % en 2018 à 57 millions d'euros. Ils ne représentent plus ainsi que 0,6 % des placements financiers des ménages, alors que leur poids était dix fois supérieur en 2008-2009, au moment de la crise financière. Les ménages privilégient la liquidité des dépôts à vue en l'absence de perspective de rémunération de leurs placements sans prise de risque. Les comptes sur livrets des ménages progressent sensiblement malgré le faible niveau de rémunération des livrets d'épargne. La collecte nette sur les livrets A augmente ainsi de +54 millions d'euros en 2018 (soit +4,6 % sur douze mois) et s'établit à 1,2 milliard d'euros.

PERFORMANCES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES EN 2018

Produit net bancaire. Le PNB des principales banques locales, qui correspond à la marge brute dégagée par les activités bancaires, progresse de +3,5 % en 2018 sur un an, après une contraction de -1,3 % en 2017. Il s'établit ainsi à 480,5 millions d'euros. La progression enregistrée en 2018 s'explique par une baisse importante des charges d'exploitation bancaire (-26,2 %), les produits d'exploitation bancaire s'inscrivant également en recul mais de moindre ampleur (-4,2 %). Concernant les autres établissements financiers de la place (sociétés de financement ou établissements de crédit spécialisés), leur PNB progresse de +17,9 % en 2018, après une contraction de -15,3 % en 2017. Il s'établit à 119,2 millions d'euros en 2018 contre 101,1 millions d'euros l'année précédente. Hors une opération de titrisation concernant pratiquement l'intégralité du portefeuille d'un établissement, la progression du PNB serait de +8,9 % en 2018, contre -2,1 % l'année précédente. C'est notamment les établissements intervenant dans le secteur du financement classique de la consommation des ménages qui affichent les meilleurs niveaux de rentabilité (81,2 millions d'euros en 2018 en hausse de +18,4 %), tandis que le secteur des sociétés d'affacturage reste relativement atone (baisse de l'activité et PNB relativement faible), en raison de l'amélioration de la trésorerie des entreprises ces dernières années. Les sociétés spécialisées en matière de financement en LOA (location avec option d'achat) et location financière affichent enfin une rentabilité en forte hausse (+63,0 % entre 2017 et 2018) mais qui demeure faible au regard de l'ensemble de la rentabilité du secteur (14,9 millions d'euros).

Cout du risque. Le cout du risque net supporté par les principales banques locales progresse en 2018, s'établissant à 30,5 millions d'euros, contre 5,7 millions d'euros l'année précédente. Il ne représente qu'une proportion relativement faible du produit net bancaire dégagé par les établissements bancaires : 6,3 % en 2018 contre 1,2 % en 2017 et 4,0 % en 2016. À noter que l'année 2018 a été marquée par ailleurs par l'entrée de la mise en œuvre des normes IFRS 9, qui impliquent la constitution de provisions collectives sur les encours sains de crédits consentis à la clientèle, avant même l'observation de tout impayé. Pour sa part, le cout du risque net supporté par les autres établissements financiers retrouve un niveau plus habituel (+8,7 millions d'euros) après avoir été fortement négatif (-11,7 millions d'euros) en 2017. Le niveau atteint l'année précédente était exceptionnel et s'expliquait par de fortes reprises de provisions d'un établissement, qui avait apuré son portefeuille de créances douteuses. En 2018, il représente une proportion de 15,2 % du résultat brut d'exploitation, cohérente avec la croissance de l'activité de crédit.

Résultat net. La rentabilité des principales banques locales enregistre une baisse sensible en 2018 de 14,7 % sur un an (après +14,8 % l'année précédente) avec un résultat net qui s'établit à +88,2 millions d'euros. Ce niveau de rentabilité s'inscrit dans une tendance baissière débutée à partir de 2014, malgré une amélioration passagère en 2017. Le résultat net des établissements financiers de l'échantillon s'établit pour sa part à 35,7 millions d'euros en 2018, en recul de -19,1 % en 2018 après la hausse observée en 2017 (+18,6 %). Le retour du cout du risque à son niveau « normal » vient annuler l'impact de la forte amélioration de la rentabilité d'exploitation enregistrée. (cf. partie monétaire du rapport annuel 2018 de l'IEDOM de La Réunion).

METHODOLOGIE

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédit sont issues principalement des déclarations SURFI des établissements (Système Unifié de Reporting Financier). Les crédits présentés concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements. Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives. Notamment, elles n'intègrent pas les opérations de compagnie d'assurance.

L'analyse sectorielle et l'analyse par taille d'entreprises sont réalisées à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques de la Banque de France (SCR). Le SCR recense à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 € par guichet bancaire et par entité juridique, pour les personnes morales et les entrepreneurs individuels, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Les analyses sur les taux de crédit sont basées sur une enquête réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre. Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE).

Annexes : tableaux statistiques

Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros									Variations	
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an
Entreprises											
Crédits d'exploitation	1 077,3	1 003,0	1 084,5	1 031,4	941,9	867,7	945,7	888,3	891,3	-5,8%	-5,4%
<i>Créances commerciales</i>	82,8	85,1	88,2	86,2	74,4	68,5	75,0	69,1	61,0	-18,6%	-18,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	645,8	596,3	589,4	549,5	498,7	489,1	499,9	493,6	485,3	-2,9%	-2,7%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	113,3	102,6	107,5	107,4	100,6	106,5	107,9	109,8	113,0	4,8%	12,3%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	218,0	178,0	240,1	202,7	190,8	184,8	203,7	201,5	178,9	-12,2%	-6,2%
<i>Affacturation</i>	130,7	143,7	166,8	193,0	178,0	125,3	167,1	124,1	166,0	-0,6%	-6,7%
Crédits d'investissement	3 206,2	3 438,1	3 573,1	3 717,4	4 031,8	4 027,9	4 095,5	4 116,9	4 158,7	1,5%	3,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 784,7	2 943,0	3 032,8	3 141,0	3 425,0	3 394,8	3 475,5	3 478,5	3 510,3	1,0%	2,5%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	239,7	140,7	141,1	149,7	155,2	156,8	160,9	165,2	164,0	1,9%	5,7%
<i>Crédit-bail</i>	421,5	495,1	540,3	576,4	606,9	633,2	620,0	638,4	648,5	4,6%	6,9%
Crédits à l'habitat	3 419,4	3 625,2	3 804,9	3 920,2	4 045,7	4 090,6	4 153,4	4 236,0	4 265,9	2,7%	5,4%
Autres crédits	63,4	66,5	29,2	10,4	16,4	13,6	13,8	15,9	18,4	32,8%	12,2%
Encours sain	7 766,3	8 132,8	8 491,8	8 679,4	9 035,9	8 999,8	9 208,4	9 257,0	9 334,4	1,4%	3,3%
Ménages											
Crédits à la consommation	1 580,6	1 588,5	1 620,7	1 740,9	1 938,5	1 955,2	1 994,8	2 063,6	2 095,2	5,0%	8,1%
Crédits de trésorerie	1 470,2	1 466,5	1 495,2	1 597,9	1 725,7	1 757,2	1 785,9	1 835,4	1 860,5	4,2%	7,8%
Comptes ordinaires débiteurs	56,3	63,5	53,2	51,5	86,6	63,6	59,2	67,2	66,3	12,0%	-23,5%
Crédit-bail	54,2	58,5	72,3	91,5	126,2	134,4	149,7	161,0	168,4	12,5%	33,4%
Crédits à l'habitat	5 503,3	5 614,6	5 943,2	6 231,5	6 698,8	6 767,0	6 849,1	6 965,9	7 088,5	3,5%	5,8%
Autres crédits	2,1	2,7	8,8	5,8	10,5	11,4	11,0	11,1	12,5	13,5%	19,4%
Encours sain	7 086,0	7 205,8	7 572,7	7 978,1	8 647,8	8 733,5	8 854,9	9 040,5	9 196,1	3,9%	6,3%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	6,9	27,4	66,7	32,1	45,5	100,7	104,2	96,3	88,0	-15,6%	93,4%
Affacturation				0,0	2,0	2,4	2,5	2,3	2,1	-13,2%	7,8%
Crédits de trésorerie	6,4	24,3	66,5	30,0	39,0	95,6	98,3	91,0	85,8	-12,8%	120,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,4	3,1	0,2	2,1	4,5	2,7	3,4	3,0	0,0	-98,8%	n.s
Crédits d'investissement	2 019,8	2 108,0	2 367,5	2 517,1	2 793,7	2 784,4	2 794,8	2 789,8	2 817,2	0,8%	0,8%
Crédits à l'équipement	2 019,1	2 107,7	2 367,3	2 516,9	2 793,6	2 784,4	2 794,8	2 789,8	2 817,2	0,8%	0,8%
Crédit-bail	0,8	0,3	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	23,9%	n.s
Crédits à l'habitat	1,2	1,1	5,9	5,8	4,9	4,8	4,6	4,6	4,4	-4,2%	n.s
Autres crédits	2,4	1,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0		n.s
Encours sain	2 030,3	2 137,6	2 442,2	2 557,0	2 846,1	2 892,0	2 905,7	2 892,8	2 911,6	0,2%	2,3%
Autres agents											
Encours sain	679,4	676,6	761,7	752,7	882,9	891,0	901,1	935,5	966,6	7,3%	9,5%

TOTAL

Encours sain	17 562,1	18 152,8	19 268,3	19 967,3	21 412,7	21 516,4	21 870,1	22 125,7	22 408,7	2,5%	4,7%
dont ECNIL	701,3	729,7	759,9	725,2	742,6	730,4	739,1	763,1	798,3	8,0%	7,5%
Créances douteuses brutes	1 114,8	1 004,1	954,4	910,3	860,3	896,9	893,0	884,7	920,2	3,0%	7,0%
dont ECIL	1 007,3	903,9	836,1	791,9	733,3	771,9	769,3	757,3	787,0	2,3%	7,3%
Créances douteuses nettes	484,2	437,4	444,5	463,8	467,1	497,1	501,1	496,8	520,5	3,9%	11,4%
(dt) Entreprises	361,2	315,5	327,0	347,5	344,8	376,0	365,3	358,5	376,7	3,1%	9,2%
(dt) Ménages	120,6	119,5	115,7	105,5	103,6	110,0	123,4	123,7	119,0	-3,5%	14,9%
Provisions	630,6	566,7	509,9	446,5	393,2	399,9	391,9	387,9	399,7	2,0%	1,7%
Encours brut total	18 676,9	19 156,9	20 222,7	20 877,6	22 272,9	22 413,3	22 763,1	23 010,4	23 328,9	2,5%	4,7%
Taux de créances douteuses	6,0%	5,2%	4,7%	4,4%	3,9%	4,0%	3,9%	3,8%	3,9%	2,2%	8,2%
dont taux de créances douteuses des ECIL	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	3,5%	3,6%	3,6%	3,5%	3,6%	-0,3%	8,0%
Taux de provisionnement	56,6%	56,4%	53,4%	49,1%	45,7%	44,6%	43,9%	43,8%	43,4%	-44,5%	-227,0%
dont taux de provisionnement des ECIL	62,6%	62,7%	61,0%	56,4%	53,6%	51,8%	50,9%	51,2%	50,8%	-15,1%	-282,8%

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement (cf. méthodologie)

NB : contrairement aux informations publiées précédemment, les encours présentés dans cette note intègrent les crédits contractés auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), non disponibles auparavant.

Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros									Variations	
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an
Sociétés non financières	2 731,5	2 899,4	3 017,3	3 137,5	3 708,4	3 570,7	3 610,5	3 652,8	3 855,1	6,8%	4,0%
Dépôts à vue	1 586,1	1 758,0	2 046,3	2 359,1	3 041,8	2 867,0	2 917,5	2 952,8	3 268,5	12,0%	7,5%
Placements liquides ou à court terme	1 047,2	1 052,3	874,4	688,7	567,4	599,9	599,4	607,6	492,0	-17,9%	-13,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	72,4	96,4	91,7	54,1	60,4	123,8	123,2	153,6	132,6	7,6%	119,4%
Placements indexés sur les taux de marché	974,7	955,9	782,7	634,6	507,0	476,2	476,3	454,0	359,4	-24,5%	-29,1%
<i>dont comptes à terme</i>	519,5	652,2	587,8	452,9	370,9	308,4	309,0	272,4	229,3	-25,8%	-38,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	95,0	95,4	91,6	124,3	58,0	49,8	49,5	44,6	33,2	-33,0%	-42,9%
<i>dont certificats de dépôt</i>	359,9	208,2	103,2	57,0	77,6	117,6	117,4	136,5	96,5	-17,8%	24,4%
Épargne à long terme	98,2	89,1	96,6	89,6	99,2	103,7	93,6	92,4	94,6	1,1%	-4,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	15,6	14,7	23,5	18,9	28,8	25,3	28,5	27,5	29,2	2,2%	1,2%
Ménages	8 513,1	8 694,5	9 012,7	9 255,0	9 815,4	9 791,0	9 954,9	9 981,5	10 104,6	1,5%	2,9%
Dépôts à vue	2 034,3	2 122,7	2 290,1	2 475,3	2 785,7	2 719,1	2 843,0	2 872,9	2 974,4	4,6%	6,8%
Placements liquides ou à court terme	2 895,9	2 878,2	2 890,2	2 904,4	2 991,7	3 049,5	3 073,9	3 076,8	3 110,2	1,2%	4,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 708,3	2 752,8	2 791,7	2 825,3	2 933,9	2 977,9	3 004,1	3 010,1	3 052,9	1,6%	4,1%
<i>dont livrets ordinaires</i>	872,2	895,3	953,2	992,2	1 045,9	1 072,3	1 081,9	1 088,8	1 101,2	1,8%	5,3%
<i>dont livrets A et bleus</i>	1 118,5	1 138,9	1 124,7	1 127,7	1 173,5	1 188,2	1 202,0	1 204,9	1 227,4	2,1%	4,6%
<i>dont livrets jeunes</i>	39,0	38,0	37,9	36,5	34,5	33,7	33,4	32,7	32,6	-2,6%	-5,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	91,5	86,0	83,9	82,1	81,0	80,5	79,2	79,3	80,0	1,1%	-1,2%
<i>dont livrets de développement durable</i>	380,6	397,6	404,0	407,6	424,7	429,6	434,6	434,3	441,9	1,7%	4,1%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	206,6	197,0	188,1	179,2	174,3	173,7	173,0	170,1	169,7	-1,9%	-2,6%
Placements indexés sur les taux de marché	187,5	125,4	98,5	79,2	57,7	71,6	69,8	66,7	57,4	-17,8%	-0,6%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	159,8	99,2	79,3	63,8	44,1	41,4	36,7	34,9	30,3	-17,4%	-31,3%
<i>dont bons de caisse</i>	8,3	9,2	5,0	2,4	1,8	1,8	1,8	1,6	0,3	-81,1%	-81,4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	19,5	17,0	14,1	13,0	11,8	28,4	31,3	30,3	26,7	-14,7%	126,3%
Épargne à long terme	3 583,0	3 693,6	3 832,4	3 875,3	4 038,1	4 022,3	4 038,0	4 031,8	4 019,9	-0,4%	-0,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	783,6	837,0	904,4	936,1	932,6	923,0	916,2	906,8	919,7	0,4%	-1,4%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	51,2	48,5	45,8	39,6	35,9	35,3	34,2	33,4	33,0	-3,5%	-7,9%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	9,5	9,9	10,9	11,7	14,8	14,2	15,8	15,2	14,3	-10,0%	-3,6%
<i>dont actions</i>	124,5	124,8	121,5	124,3	132,5	128,8	134,4	133,3	123,1	-8,4%	-7,0%
<i>dont obligations</i>	208,3	187,5	160,1	148,2	133,6	120,8	107,0	104,6	102,0	-4,7%	-23,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	101,5	90,4	83,7	76,8	71,3	49,5	48,9	47,2	44,6	-8,7%	-37,5%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	2 304,3	2 395,5	2 506,0	2 538,5	2 717,5	2 750,8	2 781,5	2 791,2	2 783,2	0,1%	2,4%
Autres agents	792,3	862,5	915,9	1 112,6	969,8	1 005,2	1 100,0	1 118,6	1 107,7	0,7%	14,2%
Dépôts à vue	369,1	364,4	403,7	623,5	485,6	467,5	543,6	550,1	562,0	3,4%	15,7%
Placements liquides ou à court terme	279,8	322,5	319,1	261,9	262,2	278,0	294,6	293,0	277,8	-5,7%	5,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	156,2	138,5	170,5	160,9	181,4	191,9	225,7	228,1	213,0	-5,6%	17,5%
Placements indexés sur les taux de marché	123,7	184,0	148,6	100,9	80,8	86,1	68,9	64,9	64,8	-6,0%	-19,9%
<i>dont comptes à terme</i>	77,2	138,8	113,3	67,8	56,7	55,5	40,3	34,9	34,8	-13,6%	-38,6%
Épargne à long terme	143,4	175,6	193,0	227,2	222,0	259,7	261,8	275,6	267,9	2,3%	20,7%
Total actifs financiers	12 036,9	12 456,3	12 946,0	13 505,1	14 493,7	14 366,8	14 665,4	14 753,0	15 067,4	2,7%	4,0%
Dépôts à vue	3 989,5	4 245,1	4 740,2	5 457,9	6 313,1	6 053,6	6 304,1	6 375,8	6 804,9	7,9%	7,8%
Placements liquides ou à court terme	4 222,9	4 253,0	4 083,7	3 855,0	3 821,3	3 927,5	3 967,9	3 977,4	3 880,1	-2,2%	1,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 937,0	2 987,7	3 053,9	3 040,3	3 175,8	3 293,6	3 352,9	3 391,8	3 398,5	1,4%	7,0%
<i>dont livrets ordinaires</i>	1 028,8	1 039,6	1 154,8	1 143,6	1 223,9	1 283,1	1 289,4	1 298,5	1 297,7	0,6%	6,0%
<i>dont livrets A et bleus</i>	1 189,5	1 228,6	1 184,4	1 190,6	1 236,6	1 292,3	1 342,5	1 376,0	1 375,7	2,5%	11,3%
<i>dont livrets jeunes</i>	39,0	38,0	37,9	36,5	34,5	33,7	33,5	32,7	32,6	-2,6%	-5,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	91,5	86,0	84,0	82,2	81,0	80,5	79,2	79,4	80,1	1,1%	-1,2%
<i>dont livrets de développement durable</i>	381,0	398,0	404,3	407,9	425,0	429,9	434,9	434,6	442,2	1,7%	4,1%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	207,1	197,5	188,5	179,6	174,8	174,1	173,4	170,6	170,2	-1,9%	-2,6%
Placements indexés sur les taux de marché	1 285,9	1 265,3	1 029,8	814,7	645,5	633,9	615,0	585,7	481,6	-21,7%	-25,4%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	756,5	890,1	780,4	584,5	471,8	405,4	386,0	342,2	294,5	-23,7%	-37,6%
<i>dont bons de caisse</i>	9,2	9,7	5,2	2,7	2,2	2,2	2,2	2,0	0,7	-66,6%	-67,1%
<i>dont certificats de dépôt</i>	359,9	208,2	103,2	57,0	77,6	117,6	117,4	136,5	96,5	-17,8%	24,4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	160,4	157,3	140,9	170,5	93,9	108,7	109,4	105,0	89,8	-17,9%	-4,4%
Épargne à long terme	3 824,5	3 958,2	4 122,1	4 192,1	4 359,3	4 385,7	4 393,5	4 399,7	4 382,5	-0,3%	0,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	785,7	839,3	906,7	938,0	934,7	925,1	918,2	908,9	921,9	0,4%	-1,4%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	51,6	48,9	46,2	39,9	36,1	35,6	34,5	33,6	33,2	-3,9%	-8,2%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	9,5	9,9	10,9	11,7	14,8	14,2	15,8	15,2	14,3	-10,0%	-3,6%
<i>dont actions</i>	140,9	143,4	139,7	143,6	156,2	164,4	159,6	157,7	143,8	-9,9%	-7,9%
<i>dont obligations</i>	407,9	394,1	373,1	387,2	366,5	370,9	359,6	358,9	352,9	-1,9%	-3,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	122,8	122,3	131,2	126,4	126,7	97,1	99,6	99,7	96,5	-3,1%	-23,9%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	2 306,1	2 400,4	2 514,2	2 545,3	2 724,3	2 778,6	2 806,2	2 825,6	2 820,0	0,5%	3,5%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr